

*Annexe IV à l'Accord Instituant le Fonds Fiduciaire 'European Union Emergency Trust Fund for stability and addressing root causes of irregular migration and displaced persons in Africa', et ses règles internes*

**Document d'action de fonds fiduciaire de l'UE à utiliser pour les décisions du comité de gestion**

**1 IDENTIFICATION**

<b>Pays</b>	Mauritanie		
<b>Intitulé/Numéro</b>	Référence: <b>T05-EUTF-SAH-MR-01</b>  Projet PECOBAT : Amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des PME par le développement du sous-secteur du BTP en matériaux locaux et de la formation professionnalisante dans les chantiers écoles construction		
<b>Coût total</b>	Coût total estimé: 3.200.000 EUR  Montant total provenant du Fonds fiduciaire: 3.200.000 EUR		
<b>Méthode d'assistance/Modalités de mise en œuvre</b>	Gestion indirecte avec le BIT		
<b>Code CAD</b>	161 113 11330 112 11230 111 11120	<b>Secteur</b>	Emploi, Formation Professionnelle, Éducation pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes vulnérables, Équipements scolaires et formation chantier- école
<b>Domaine d'intervention du Fonds Fiduciaire</b>	Objectif n°1: Meilleures opportunités économiques et d'emploi		
<b>Domaine d'intervention du Plan d'action de La Valette</b>	Domaine 1.1: Investir dans le développement et l'éradication de la pauvreté		

**2 JUSTIFICATION ET CONTEXTE**

**2.1 Résumé de l'action et de ses objectifs**

L'objectif du PECOBAT est, d'une part, d'améliorer l'employabilité de jeunes et leur insertion dans un créneau d'emploi porteur: la construction bioclimatique en matériaux locaux dans les wilayas du

sud du pays. D'autre part, PECOBAT vise à promouvoir le secteur privé et des activités économiques durables dans les métiers de la maçonnerie en terre. Les régions choisies ont été ciblées compte tenu de la vulnérabilité de leurs populations et le potentiel de croissance de la filière dû à la disponibilité de matériaux localement.

Les objectifs spécifiques sont les suivants:

**Objectif spécifique 01** : Améliorer l'employabilité de la main d'œuvre nationale du secteur BTP, notamment dans le sous-secteur de la construction avec des matériaux locaux, par la réalisation de cinq écoles primaires complètes à travers la modalité "apprendre en faisant". (Formation de jeunes)

**Objectif spécifique 02** : Promouvoir des mesures d'insertion à l'emploi et d'inclusion financière des jeunes à travers la formation à l'auto emploi, la création de MPME et l'éducation financière. (Insertion de jeunes)

**Objectif spécifique 03** : Améliorer l'offre de la formation professionnelle à travers l'établissement et pérennisation de la filière "Construction avec la terre crue" dans les centres du dispositif national de la formation technique professionnelle sous le format de Certificat de Compétences (CC). (Coopération technique à la FTP)

**Objectif spécifique 04** : Renforcer les capacités techniques des entreprises dans les technologies de construction en matériaux locaux, notamment la terre crue, afin d'optimiser les performances et leurs opportunités dans les nouveaux créneaux d'emplois liés aux emplois verts. (Renforcement du secteur privé)

L'intervention proposée permettra:

(i) de renforcer l'adéquation entre la formation dispensée et les besoins du marché, aussi bien en termes pédagogiques que de qualité. L'inadéquation actuelle provoque en effet l'absence d'opportunités d'emploi pour la main d'œuvre nationale dans le BTP (Bâtiment et Travaux Publics). PECOBAT vise une formation pratique qui se réalisera sur des chantiers réels où les stagiaires expérimenteront ainsi la méthodologie "apprendre en faisant". Le projet permettra à 390 bénéficiaires directs de participer à la construction de 5 écoles primaires dans un système de formation duale combinant la théorie et la pratique.

(ii) aux bénéficiaires des formations d'acquérir d'autres compétences (organisation des tâches, prévision d'achats, l'alphabétisation et éducation financière et renforcement de capacités pour l'auto-emploi), qui pourront leur servir de façon plus large dans les domaines de la construction et de l'extraction, au-delà des chantiers-écoles, et renforcera ainsi leur employabilité. Les outils et l'expertise développés poseront les bases de la croissance future de secteurs niches.

(iii) en développant l'emploi des jeunes par une activité à haute intensité de main d'œuvre, le projet contribuera à augmenter le nombre d'emplois offerts aux jeunes en situation vulnérable. La formation de main d'œuvre dans le secteur du BTP, notamment dans le secteur des matériaux locaux, est en effet un important créneau porteur d'emplois en Mauritanie.

Concernant l'insertion de la main d'œuvre formée dans les chantiers école, PECOBAT envisage des synergies avec l'Agence Nationale de Promotion de l'emploi des Jeunes (ANAPEJ) et le secteur privé en utilisant l'expérience et la méthodologie du BIT (Employabilité, GERME, CREE...).

## **2.2 Contexte**

### *2.2.1 Contexte national et sectoriel*

*Adéquation avec les politiques et stratégies nationales, régionales et de l'UE:*

Le projet s'inscrit dans le cadre des politiques gouvernementales qui prônent une amélioration des perspectives de l'emploi des jeunes en tant que moyen pour réduire la pauvreté. Il correspond également aux priorités des 19 Etats membres de l'Organisation arabe du Travail qui identifie l'emploi des jeunes comme priorité clé pour réduire la pauvreté et créer une sécurité durable dans la région. L'emploi et le renforcement du Dispositif Technique de la Formation Professionnelle ont par ailleurs été retenus comme un axe prioritaire dans le Programme Indicatif National du 11ème FED 2014-2020 signé entre l'Union européenne et le Gouvernement de la Mauritanie et s'inscrivent encore dans de la Stratégie Sahel de l'Union européenne.

La cohérence entre les activités proposées dans le cadre du projet et les objectifs des stratégies nationales en matière d'emplois contribuera à renforcer sa pérennité. Il en est de même pour les modèles et outils qui seront développés pour l'emploi des jeunes, qui pourront être reproduits à une plus grande échelle.

### *2.2.2 Analyse des problèmes et domaines d'appui prioritaires*

Les problèmes majeurs du marché de l'emploi sont, en premier lieu la précarité et le manque de qualité de l'offre d'emploi pour les jeunes, d'autre part l'absence d'opportunités économiques dans les autres pays de la sous-région. Ces deux éléments expliquent le fort attrait pour Nouakchott et l'augmentation, au cours des quinze dernières années des flux migratoires, aussi bien nationaux qu'internationaux vers une capitale déjà peu capable d'absorber la masse actuelle de jeunes actifs.

Dans le même temps, la Mauritanie souffre de l'absence de main d'œuvre de qualité dans le secteur du BTP, et plus particulièrement pour la construction en terre. Les conditions préalables d'accès à la formation professionnelle excluent une part importante de la population parmi les couches les plus défavorisées, souvent déscolarisées de façon prématurée. Cette situation de vulnérabilité touche particulièrement l'insertion des victimes des séquelles de l'esclavage et les jeunes femmes.

Les domaines d'appui prioritaires du projet sont donc : l'amélioration de l'employabilité des jeunes et la création d'emplois au niveau local, ce qui permettra l'accès des couches plus défavorisées à des activités économiques et à la formation professionnelle dans leurs régions d'origine.

Au niveau institutionnel, il s'agira de renforcer la formation professionnelle à travers l'innovation pédagogique avec une modalité de formation axée en priorité sur la pratique.

## **2.3 Enseignements tirés**

L'OIT est l'agence onusienne chef de file dans le domaine de l'emploi. En ce qui concerne l'emploi des jeunes, elle a consacré des ressources à la promotion d'opérations conjointes tout en visant à garantir l'accès à un emploi décent et productif pour les jeunes hommes et femmes en Mauritanie, avec trois projets actifs actuellement. L'OIT possède une expérience et une capacité technique reconnues en Mauritanie.

Dans la sous-région, l'OIT peut s'appuyer sur une équipe de spécialistes techniques dans différents domaines tels que les politiques pour la promotion de l'emploi; les programmes HIMO; la formation professionnelle; les petites entreprises et le développement de l'entreprenariat des jeunes;

et l'appui aux organisations d'employeurs et de travailleurs. L'OIT pourra ainsi mobiliser facilement des experts dans ces différents domaines pour la mise en œuvre du présent projet.

L'approche « chantier école » dans le domaine des matériaux locaux s'appuie sur l'expérience et l'expertise de l'OIT reconnue et valorisant des techniques à haute intensité de main d'œuvre en Mauritanie et dans des contextes similaires en Afrique de l'Ouest. A travers son service chargé des programmes d'investissements (EMP/INVEST) à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO), l'OIT œuvre avec les gouvernements, les partenaires sociaux, le secteur privé et les associations locales à optimiser le potentiel d'emploi des investissements en infrastructures, et ce afin de viser la création d'emplois productifs et une plus large redistribution des revenus. Ces programmes ont démontré les avantages comparatifs et leur rentabilité économique pour la réalisation des travaux d'infrastructures.

Le Bureau International du Travail (BIT) met en œuvre actuellement un projet chantier pour l'amélioration de l'employabilité des jeunes dans la filière de formation pour la construction routière. PECOBAT est conçu comme un projet complémentaire partant des leçons apprises de la modalité Chantier Ecole et du secteur du BTP. Ce projet permettra de renforcer l'appui institutionnel du BIT au dispositif national de la formation professionnelle, notamment par l'adéquation aux besoins réels du marché de l'emploi tout en identifiant d'autres domaines d'activités auxquels pourrait s'appliquer la modalité « chantier école ».

#### **2.4 Complémentarité et coordination des acteurs dans la zone d'intervention**

Actuellement le dispositif national de la formation professionnelle reçoit l'appui d'autres acteurs tels que la KFW et l'Agence Française de Développement pour l'amélioration des infrastructures de leurs centres de formation. Ce projet complètera ces efforts en soutenant l'innovation pédagogique et l'implication du secteur privé dans le développement de compétences du secteur. Ce projet bénéficiera aussi des compétences acquises par les partenaires nationaux au cours la mise en œuvre du projet du BIT intitulé « Chantier école dans le secteur routier ».

Par ailleurs, ce projet bénéficiera des informations sur les besoins de formation de la main d'œuvre de l'enquête emploi/formation réalisé par l'ONS, Office National des Statistiques sous la supervision du BIT.

### **3 DESCRIPTION DÉTAILLÉ**

#### **3.1 Objectif Général**

L'objectif général de l'action est d'améliorer les conditions de vie des jeunes Mauritaniens autour des chefs-lieux des wilayas de Brakna, Gorgol et Guidimakha par l'amélioration de leurs conditions d'accès à l'emploi et à la formation professionnelle.

#### **3.2 Objectif(s) spécifique(s)**

**Objectif spécifique 01** : Améliorer l'employabilité de la main d'œuvre nationale du secteur BTP, notamment dans le sous-secteur de la construction avec des matériaux locaux, par la réalisation de cinq écoles primaires complètes à travers la modalité "apprendre en faisant". (Formation de jeunes)

**Objectif spécifique 02** : Promouvoir des mesures d'insertion à l'emploi et d'inclusion financière des jeunes à travers la formation à l'auto emploi, la création de MPME et l'éducation financière. (Insertion de jeunes)

**Objectif spécifique 03** : Améliorer l'offre de la formation professionnelle à travers l'établissement et pérennisation de la filière "Construction avec la terre crue" dans les centres du dispositif national de la formation technique professionnelle sous le format de Certificat de Compétences (CC). (Coopération technique à la FTP)

**Objectif spécifique 04** : Renforcer les capacités techniques des entreprises dans les technologies de construction en matériaux locaux, notamment la terre crue, afin d'optimiser les performances et leurs opportunités dans les nouveaux créneaux d'emplois liés aux emplois verts. (Renforcement du secteur privé)

### 3.3 Résultats attendus et activités principales

**Résultat 01 : La qualité de la main d'œuvre nationale en BTP est améliorée par le biais de formations pratiques.**

A.01.01. Recrutement de l'équipe de gestion du projet. (Transversale)

A.01.02. Identification définitive des 5 zones d'intervention. (Engagement cession des terrains)

A.01.03. Études architecturales et rédaction des projets techniques pour les bâtiments.

A.01.04. Conception d'un plan de suivi des chantiers (suivi technique, suivi financier).

A.01.05. Recrutement de chefs de chantier pour les travaux pratiques et d'autres experts pour la phase théorique et des exercices méthodologiques.

A.01.06. Sélection des stagiaires.

A.01.07. Exécution des travaux des CFP pour la prestation des services requis par le chantier école en termes de tâches déléguées telles que la menuiserie, l'électricité, plomberie et équipements des centres.

A.01.08. Exécution des chantiers des 5 écoles par les stagiaires suivis par le CFP.

A.01.09. Installation énergies renouvelables (solaire, éolienne...) assurant l'autonomie énergétique de l'école.

A.01.10. Forage de puits (5 puits) assurant une source d'eau pour les écoles.

A.01.11. Réception et inauguration des chantiers, évaluation et certification des acquis des stagiaires.

A.01.12. Rédaction d'un inventaire des matériaux locaux et les technologies qui leurs sont attachées dans les régions pour l'opérationnalisation des matériaux locaux comme technologie de construction.

A.01.13. Sensibilisation auprès des autorités publiques et agences internationales de référence en termes de matériaux locaux et des stratégies HIMO pour l'inclusion dans leurs feuilles de route.

**Résultat 02 : Un dispositif d'appui à l'insertion et de création de PME est mis en place pour les lauréats du « chantier école ».**

A.02.01. Appui à la création d'un réseau d'entrepreneurs pour les lauréats du « chantier école »

A.02.02. Appui à la création de micro-entreprises.

A.02.02. Création de parcours d'insertion par la mise à niveau des lauréats du « chantier école » au niveau d'éducation primaire et par des formations en matière d'éducation financière, d'employabilité et de création et gestion d'entreprises.

A.02.03. Accompagnement en lien avec les IMF pour la création de micro-entreprises des bénéficiaires sélectionnés parmi les stagiaires ou groupes de stagiaires ayant une capacité pour la gestion d'entreprises.

**Résultat 03 : L'offre de formation professionnelle est élargie par l'implantation de la filière "Maçonnerie en terre crue" dans les centres du dispositif national de la formation technique professionnelle sous le format de Certificat de Compétences (CC).**

A.03.01. Élaboration et validation des curricula (CC) sur la Maçonnerie en terre crue, incluant la prévention d'accidents.

A.03.02. Formation des formateurs des CFP et du secteur privé à la construction en terre crue.

A.03.03. Formation des formateurs et personnel d'encadrement des CFP à la méthodologie Chantier Ecole.

A.03.04. Renforcement des capacités de la DFTP en gestion et pilotage innovants de formation professionnelle (Méthodologie Chantier Ecole).

A.03.05. Renforcement des capacités de l'INAP-FTP à la conception et l'assistance à la mise en œuvre de projets « chantier école ».

A.03.06. Capitalisation et promotion de ce projet comme un outil de mise en œuvre visant la pérennisation de l'activité via le développement d'activités semblables. A cet égard, les activités de construction du PECOBAT et les cahiers de spécifications techniques sous la modalité "Chantier école" seront publiés

**Résultat 04: Mise en place d'un cadre de partenariat avec le milieu professionnel en vue de la pérennisation des acquis du "Chantier Ecole" à travers les OP du secteur du BTP**

A.04.01. Formation de professionnels du secteur BTP aux spécificités de la construction en terre crue.

A.04.02. Vulgarisation auprès du secteur et des employeurs du potentiel de la construction en terre crue et de l'offre du PECOBAT en main d'œuvre qualifiée (Forum, ateliers, séminaires).

A.04.03. Voyage d'études et de sensibilisation avec les entités représentantes du secteur privé pour la visite de chantiers réussis dans la sous-région.

A.04.04. Recherche pour la promotion de l'utilisation de matériaux locaux (études de faisabilité, recherche pour des modalités de production semi-industrielle de briques en terre crue, normalisation des standards, stratégies de formation).

A.04.05. Inclusion d'un module « Construction en terre crue » dans la plateforme digitale du BIT d'appui aux entreprises.

### 3.4 Risques et mesures d'atténuation

Risques	Niveau de risque (E/M/F)	Mesures d'atténuation
Le non-respect de la planification du projet tenant en compte le caractère saisonnier de la construction en terre.	M	Coordination et suivi rapproché des activités de construction en fonction des saisons sèches et des pluies.
Manque de coordination public/privé.		Utilisation du rôle institutionnel du BIT et son mandat tripartite incluant les organisations patronales
Absence au niveau local de bons prestataires/Bureau d'études pour les activités de suivi suivantes : formation/construction.	E	Appel à des instituts internationaux de référence pour la construction en terre. Progressive inclusion des acteurs locaux du secteur privé. Les leçons apprises du BIT dans le pays.
Les formations suscitent peu l'intérêt des jeunes.	F	Sensibilisation auprès des jeunes sur les opportunités du BTP et bourses d'études pour assurer l'accès aux plus démunis.
Le choix des emplacements des écoles pour le chantier école est bloqué.	F	Une large consultation et explication aux autorités locales et centrales en particulier les mairies et le Ministère de l'Education Nationale.

### 3.5 Stratégie d'intervention

L'aspect central de la stratégie est la mise en place d'un chantier école de formation. Ce chantier permettra de former les jeunes dans un environnement professionnel propice à l'apprentissage, dans la mesure où il combine l'enseignement théorique et la formation à forte composante pratique. Par ce biais, le projet vise à accroître les opportunités d'insertion socioprofessionnelle des jeunes et PME dans les zones cibles par le développement d'une filière de formation professionnelle dans la construction en matériaux locaux.

Du point de vue opérationnel, cela se traduit par une stratégie de mise en œuvre multi-niveaux centré (i) sur le parcours d'apprentissage, menant à la délivrance d'un Certificat de Compétence pour les jeunes (ii) sur le renforcement des capacités des cadres et enseignants de la formation professionnelle et des techniciens des PME dans le domaine de la construction en matériaux locaux et (iii) sur la facilitation de l'insertion pour les jeunes ciblés par le projet.

Le parcours en vue de la certification des compétences des jeunes sur une durée de 7 mois sera articulé autour de la présence continue sur un chantier en matériaux locaux, où les stagiaires recevront la formation technique, théorique et pratique, aussi bien que d'autres compétences transversales tels que éducation financière, la création d'entreprises et coopératives.

De même, la stratégie se centrera sur le développement de compétences techniques et de gestion des MPME, l'objectif étant de renforcer le secteur privé capable de répondre au défi d'un secteur en forte croissance dans toute la sous-région. Le projet dynamisera l'offre dans ce secteur à travers la construction d'infrastructures de moyenne taille à forte valeur ajoutée sociale (écoles, postes de santé, marchés...).

### **3.6 Questions transversales, en particulier les aspects genre et changements climatiques**

La valeur ajoutée d'un chantier école dans le secteur de la construction en terre crue repose sur la promotion de techniques bioclimatiques respectueuses de l'environnement en lien avec le développement local. La formation pour l'utilisation de matériaux disponibles à proximité permet de promouvoir un modèle économique visant la réduction de l'empreinte écologique des constructions. L'accès à l'eau et l'assainissement sont prévus dans les activités du projet notamment avec la construction de puits et latrines en prenant en compte les standards préconisés par l'UNICEF dans le modèle « Ecoles amis des enfants ».

Le projet vise, à travers la sélection de bénéficiaires, à garantir la promotion du droit à l'emploi et l'accès aux opportunités des personnes vulnérables exclues, en particulier les femmes et les victimes des séquelles de l'esclavage.

### **3.7 Analyse des parties prenantes**

Le Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et les TICs (MEFPPTIC), en particulier:

- Direction de la Formation Professionnelle, en tant que responsable des Centres de Formation et de la certification
- Institut National de la Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP/FTP) en qualité de responsable d'ingénierie de formation et pédagogique. Cet institut assumera les fonctions de réalisation de curricula et assurera la pérennisation de la modalité chantier école au sein de la formation professionnelle.

Le Ministère de l'Education Nationale en tant que Ministère de tutelle des écoles construites et en particulier les Directions Régionales d'Education Nationale (DREN) des trois régions des zones ciblées (Gorgol, Brakna, et Guidimakha) seront responsables de l'identification des besoins détaillés requis au niveau local.

L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi pour les Jeunes (ANAPEJ) participera en appui des programmes d'insertion à l'emploi et au ciblage/sélection des jeunes bénéficiaires. Elle assurera le suivi des jeunes formés une fois le projet terminé.

Les organisations patronales et professionnelles et notamment la Fédération du BTP et les mutuelles de MPME (Micro, Petites et Moyennes entreprises) seront bénéficiaires d'un appui et d'un encadrement pour la promotion de la filière.



Les syndicats du secteur de l'éducation et du bâtiment assureront la consultation des parties prenantes et la diffusion des actions du projet.

La société civile et les ONGs réaliseront un travail de diffusion et serviront de relais avec les populations afin de promouvoir la duplication de l'action et ainsi assurer la pérennisation des pratiques.

Le Programme national intégré d'appui à la décentralisation, au développement local et à l'emploi des jeunes (PNIDDLE) participera uniquement pour l'identification des communes cibles dans les zones prioritaires.

Les Communes bénéficiaires des équipements mettront à disposition les terrains de construction et les espaces pour les séances de formation et sensibilisation dans le cadre du projet. Elles pourront appuyer et encadrer les activités logistiques.

Les Centres de Formation et Perfectionnement Professionnel (CFP) de référence pour les zones d'intervention assureront le suivi pédagogique des stagiaires lors de l'exécution du chantier école au niveau des régions et bénéficieront de formations pratiques pour les enseignants de la filière "Maçonnerie" qui devront assurer la pérennisation de la formation "Maçonnerie en terre crue". Les CFP, à travers leurs autres filières, peuvent agir en qualité de prestataires du projet pour les tâches telles que l'électricité du bâtiment, la menuiserie métallique ou autre.

Les instituts internationaux spécialisés aux technologies de construction en terre tels que Craterre, Auroville Earth Institute, ONG La Voûte Nubienne... participeront à des appels d'offre dans le cadre du suivi opérationnel des activités de construction sur le terrain et certaines activités de formation de bénéficiaires. Ils assureront avec le BIT la diffusion internationale et la standardisation du modèle de construction développé.

## **4 QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE**

### **4.1 Convention de financement**

Pour mettre en œuvre la présente action, il n'est pas envisagé de conclure une convention de financement avec le pays partenaire.

### **4.2 Période indicative de mise en œuvre**

La période indicative de mise en œuvre opérationnelle de la présente action est de 40 mois à compter de la date d'approbation de la présente action par le board du Trust Fund.

### **4.3 Modalités de mise en œuvre**

Gestion indirecte avec une organisation internationale

La présente action peut être mise en œuvre en gestion indirecte avec une organisation internationale conformément à l'article 58, paragraphe 1), point c) du règlement (UE, EURATOM) n°966/2012 applicable en vertu de l'article 17 du règlement (UE) n°323/2015. Cette mise en œuvre implique la réalisation des tâches nécessaires à l'atteinte des objectifs visés par la présente action à savoir la mise en place de formations professionnalisantes, l'appui à la création et à l'insertion des PME, la mise en place de certificats de compétence et d'un partenariat avec le milieu professionnel.

L'entité en charge réalisera les tâches d'exécution budgétaire liées à la mise en œuvre de l'action à savoir la passation de marchés, de services, d'équipements et de fournitures.

L'organisation internationale en charge fait actuellement l'objet d'une évaluation ex-ante conformément à l'article 61, paragraphe 1) du règlement (UE) n°966/2012 applicable en vertu de l'article 17 du règlement (UE) n°323/2015. L'Ordonnateur compétent de la Commission considère que, sous réserve de la conformité à l'évaluation ex-ante sur la base du règlement (UE, EURATOM) n°1605/2002 et d'une coopération de longue date établie avec elle, l'organisation internationale peut être investie de tâches d'exécution budgétaire en gestion indirecte.

#### 4.4 Budget indicatif

Activités	Montant €
Gestion indirecte – PAGODA avec le BIT	3 200 000
<b>Total de l'action</b>	<b>3 200 000</b>

#### Structure organisationnelle et responsabilités

Le **BIT** assurera la **maitrise d'œuvre** du projet. Compte tenu du caractère tripartite du BIT, l'implication de tous les acteurs nationaux, en particulier des partenaires sociaux, se fera pour toutes les phases du projet. Cela permettra une large participation à l'initiative et une concertation permanente.

L'exécution des activités incombe à l'équipe du BIT avec le support des agences nationales et d'autres prestataires dans les différents domaines, tels que la gestion de chantier et les différentes activités de formation : la formation spécialisée pour bénéficiaires et formateurs de la formation professionnelle et formations en comptabilité, alphabétisation, et autres formations visant l'accès à l'emploi.

Les spécialistes, conseillers pour les activités des employeurs et des activités des travailleurs seront mobilisés pour la mise en œuvre de l'objectif 3, sur l'implication des organisations des travailleurs et employeurs en vue de l'instauration d'un dialogue structuré autour du marché de l'emploi dans le secteur de matériaux locaux. D'autres spécialistes, chargé du développement des PME, et de l'égalité de genre seront également sollicités pour donner les orientations en vue du développement de l'auto-emploi et le respect de l'égalité sur les chantiers écoles et le développement de métiers plus accessibles aux jeunes femmes.

#### Equipe projet

Le projet PECOBAT sera exécuté par des équipes opérationnelles et administratives encadrées par l'unité de gestion de projet du BIT, agissant lui en qualité de Maitre d'ouvrage.

Les ressources humaines du BIT pour la gestion de projet seront mutualisées partiellement selon les compétences existantes au sein de l'équipe actuelle du BIT travaillant sur le projet « Chantier École pour l'entretien routier », notamment le coordinateur technique principal et l'ingénieur de formation selon une clé de répartition à définir sur la base du plan de travail et des contributions attendues.

Le projet comptera également un **coordinateur national** qui sera appuyé par un chargé de finances et un expert **architecte international spécialiste en construction en terre** pour le **suivi des activités de construction**. Le choix d'un expert international architecte se justifie en l'absence de spécialistes nationaux de l'architecture en terre.

Des comités de pilotage seront établis au niveau local, dans les zones d'intervention et au niveau national avec des représentants des différents Ministères impliqués, l'ANAPEJ et les services déconcentrés de l'État dans les régions.

### **Suivi des résultats et rapports**

Le suivi technique et financier courant de la mise en œuvre de la présente action est un processus continu et fait partie intégrante des responsabilités de l'opérateur de mise en œuvre. À cette fin, il doit établir un système de suivi interne, technique et financier permanent pour l'action et élaborer régulièrement des rapports d'avancement (au moins une fois par an) et un rapport final. Chaque rapport devra être adressé à la Délégation de l'UE à Mauritanie pour rendre compte de la mise en œuvre de l'action, des difficultés rencontrées, des changements mis en place, ainsi que des résultats obtenus, mesurés par rapport aux indicateurs correspondants, en utilisant comme référence la matrice du cadre logique. Le rapport final, narratif et financier, couvrira toute la période de mise en œuvre de l'action. La Délégation de l'UE à Mauritanie peut effectuer des visites de suivi du projet, par l'intermédiaire de son propre personnel et de consultants indépendants directement recrutés pour réaliser des contrôles de suivi indépendants.

#### **4.5 Évaluation et Audit**

Il est prévu de réaliser une évaluation finale de la présente action ou de ses composantes par l'intermédiaire de consultants indépendants, commandée par la Commission.

La Commission assurera une évaluation régulière de l'action à travers le dispositif de Monitoring Orienté vers les Résultats (Result Oriented Monitoring) par l'intermédiaire de consultants indépendants.

Les rapports d'évaluation seront communiqués au pays partenaire et aux autres parties prenantes clés. L'opérateur de l'action et la Commission analyseront les conclusions et les recommandations des évaluations et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le pays partenaire, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet.

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

Le financement des évaluations et audits commanditées par la Commission sera couvert par une autre mesure.

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

#### **4.6 Communication et visibilité**

La communication et la visibilité de l'UE constituent des obligations légales pour toutes les actions extérieures financées par l'UE.

En ce qui concerne les obligations légales en matière de communication et de visibilité, les mesures seront mises en œuvre par la Commission, le pays partenaire, les contractants, les bénéficiaires de subvention et/ou les entités en charge. Des obligations contractuelles adaptées seront respectivement prévues dans la convention de financement, les marchés, les contrats de subvention et les conventions de délégation.

Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles adaptées seront établis sur la base du manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne.

Pour la présente action, il y a lieu de prévoir des mesures de communication et de visibilité qui seront établies, au début de la mise en œuvre, sur la base d'un plan d'action spécifique dans ce domaine et financées sur le budget indiqué à la section 4.4 ci-dessus.

## 5 MATRICE INDICATIVE DU CADRE LOGIQUE

Les activités, les produits escomptés et l'ensemble des indicateurs, avec leurs cibles et leurs valeurs de référence qui figurent dans la matrice du cadre logique sont fournis à titre indicatif et peuvent être mis à jour au cours de la mise en œuvre de l'action sans modification de la décision de financement. La matrice indicative du cadre logique évoluera au cours de la durée de vie de l'action: des lignes supplémentaires seront insérées pour énumérer les activités, de même que des colonnes supplémentaires pour les objectifs intermédiaires (étapes), s'il y a lieu, et pour rendre compte des résultats obtenus, mesurés par rapport aux indicateurs.

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence (si disponible)	Cibles (si disponible)
Objectif global: impact	L'objectif général de l'action est d'améliorer les conditions de vie des jeunes nigériens autour des chefs-lieux des wilayas de Brakna, Gorgol et Guidimakha à travers le développement de compétences professionnelles et l'amélioration de leur employabilité tout en promouvant le secteur privé et les activités économiques durables dans les métiers de la maçonnerie en terre	Le tableau sera mis à jour aux indicateurs pertinents du cadre de résultat du Fonds Fiduciaire.		

<p>Objectif(s) spécifique(s):</p> <p>Effet(s) direct(s)</p>	<p>Objectif spécifique 01 : Améliorer l'employabilité de la main d'œuvre nationale du secteur BTP, notamment dans le sous-secteur de la construction avec des matériaux locaux, par la réalisation de cinq écoles primaires complètes à travers la modalité "apprendre en faisant".</p> <p>Objectif spécifique 02 : Promouvoir des mesures d'insertion à l'emploi des jeunes issus de la formation à travers la formation à l'auto emploi et la création de PME.</p> <p>Objectif spécifique 03 : Améliorer l'offre de la formation professionnelle à travers l'établissement et pérennisation de la filière</p>	<p>1) Nombre de jeunes hommes et femmes ayant reçu le certificat de compétences.</p> <p>2) Nombre de mesures d'insertion testés et validés comme ayant du potentiel dans l'insertion de jeunes.</p> <p>3) Nombre de centres retenus par le MEFPTIC pour la démultiplication de la formation dans les CFP.</p> <p>4) Nombre des entreprises dont les capacités dans le secteur de la construction en terre ont été renforcées.</p>	<p>Le Certificat National délivré</p> <p>Recommandations et Conclusions du Rapport d'évaluation du Consultant</p> <p>Décision du Ministère ou Arrêté, de la décision.</p> <p>Rapport d'évaluation des capacités des entreprises créées.</p>	<p>La valeur escomptée de l'indicateur.</p> <p>1) 150</p> <p>2) 4</p> <p>3) 2</p> <p>4) 20</p>
<p>Résultats</p>	<p>Résultat 01 : La qualité de la main d'œuvre nationale en BTP est améliorée par le biais de formations pratiques.</p> <p>Résultat 02 : Un dispositif d'appui à l'insertion et promotion de MPE est mise en place pour les lauréats du « chantier école ».</p> <p>Résultat 03 : L'offre de formation professionnelle est élargie par l'implantation de la filière "Maçonnerie en terre crue" dans les centres du dispositif national de la formation technique professionnelle sous le format de Certificat de Compétences (CC).</p> <p>Résultat 04 : Mise en place d'un cadre de partenariat avec le milieu professionnel en</p>	<p>01.1 Test pratique indépendant du projet des compétences des élèves par les centres de formation</p> <p>02.1. Nombre des diplômés du certificat de compétence ayant un travail décent (une activité rémunératrice) liés aux compétences acquises dans la formation</p> <p>02.2. Taux de survie des entreprises créées dans le cadre du projet</p> <p>03.1 Nombre de centres de formation ayant inclus le cursus dans son offre de formation</p> <p>04.1 Nombre d'entreprises recevant des</p>	<p>Rapport pédagogique des formateurs internationaux</p> <p>Certificat de compétence et suivi de l'ANAPEJ</p> <p>Base de données de l'ANAPEJ et rapport de suivi externe</p> <p>méthodologie accompagnement/insertion</p> <p>Plan d'action annuel de la Direction de la Formation Professionnelle et Technique</p>	<p>01.1) 90% de réussite</p> <p>02.1) 60%</p> <p>02.2) 70% Après un an</p> <p>03.1) 3Centres</p> <p>04.1) 10 entreprises</p>

	vue de la pérennisation des acquis du CE à travers les OP du secteur du BTP.	stagiaires à fin de la formation	Accord de partenariat projet entreprise pour la réception des stages	
--	--	----------------------------------	--	--